

Ce que l'on ne vous dit pas sur les OGM

Bulletin d'information n°4 – Janvier 2007

Sommaire :

- Retour à la féodalité .. p 3
- Interpellation des députés européens.. p 4 à 6
- Loi OGM: qui décide et sur quelles bases?.. p 7
- Moratoire immédiat .. P 8
- Appel aux juristes et aux magistrats.. p 9
- Les OGM n'ont plus la cote!.. p 11

7000 ALSACIENS DEMANDENT UNE ALSACE SANS OGM

17 Novembre 2006 - Le collectif Alsace sans OGM (*) a demandé hier une fois de plus à Adrien Zeller (présidents de la région alsace) de déclarer la région « zone sans OGM ». Avec cette fois-ci 7 000 signatures à l'appui. (..) « Il y a trois mois, rappelle Alain Jund, leur porte-parole, nous avons interpellé le président de la Région pour qu'il engage une démarche régionale exempte d'organismes génétiquement modifiés, comme l'ont déjà fait 15 régions françaises et 40 régions européennes » ou du moins pour qu'il accepte d'en débattre. « Mais, regrette-t-il, Adrien Zeller n'a pas donné suite. » Qu'à cela ne tienne. Une poignée de militants s'est rappelée hier à son bon souvenir. Avec un argument supplémentaire : les signatures de 6 920 Alsaciens qui lui demandent « de déclarer l'Alsace zone sans OGM ». Un nombre « remarquable et significatif qui témoigne de la popularité du combat que vous menez, a estimé le conseiller régional Vert Philippe Carbiener qui a reçu la délégation en l'absence de M. Zeller et qui l'a assurée que le conseil régional débattrait prochainement de la question. Après tout, rappellent les représentants du collectif anti-OGM, « la Région soutient financièrement des filières de production biologiques ou sous signes de qualité, actuellement en pleine expansion ». Des filières qui seraient condamnées à la disparition si des OGM investissaient les champs. La dissémination des pollens ne leur permettraient plus de se conformer à leur cahier des charges qui exclut formellement la présence d'organismes génétiquement modifiés, ne serait-ce que sous forme de trace.

O.W. (*) comprend la Confédération syndicale des familles (67), Union fédérale des consommateurs (68), CLCV 68, Confédération paysanne d'Alsace, Alsace Nature, les Verts Alsace, Organisation professionnelle de l'agriculture biologique en Alsace, Greenpeace, Réseau Citoyen Centre Alsace etc.

http://www.monde-solidaire.org/spip/article.php3?id_article=3523

La Commission Européenne tient un double langage sur les OGM, et nos députés européens en majorité ne remplissent pas la mission pour laquelle ils ont été élus. Ce déni intolérable de démocratie conduit à s'interroger sur la légitimité des décisions de l'UE: laisserons nous l'UE demeurer le bras armé des multinationales biotech?

Au niveau national, il est de la plus grande urgence de faire savoir aux députés que nous ne voterons pas pour tous ceux, et leurs partis, qui soutiennent le projet de coexistence des cultures GM et non-GM et qu'un moratoire immédiat est la seule décision attendue.

Ce bulletin est rédigé et diffusé par des citoyens conscients que l'information essentielle sur les OGM ne circule pas dans les médias. Il se veut donc un outil de lutte pour le respect et la survie des générations futures.

Le prochain numéro sera consacré à l'action locale.

2007 SANS OGM



aux côtés de tous ceux
qui résistent..

pour l'avenir de la planète et de nos enfants

55,6% des personnes interrogées soutiennent l'action des Faucheurs Volontaires

Selon un sondage en ligne effectué par 'Terre-net' en Juillet 2006, un site plutôt pro-OGM ...

- «- Ils ont raison : ils mènent des actions de légitime défense: (601/1081 votants - 55,6 %)
- Leur opposition aux OGM est juste mais leurs actions ne sont pas défendables (63/1081 votants - 5,8 %)
- Ils ont tort : comment connaître l'impact des OGM si on entrave la recherche (287/1081 votants - 26,5 %)
- Ils ont tort et ne font véhiculer qu'une action mensongère (130/1081 votants - 12 %). »

(24/07/06, www.terre-net.fr)

Photo: Percy Schmeiser dans son champ à Bruno, dans le Saskatchewan au Canada

Lettre du GIET au Président de la CE

Le 9 Octobre 2006, le Dr Frédéric Jacquemart, du Groupe International d'Etudes Transdisciplinaires (GIET), a adressé une lettre au Président de la Commission Européenne, José Manuel Barroso, celle-ci devant se prononcer sur trois demandes d'autorisation de mise sur le marché de colzas génétiquement modifiés (Ms8, Rf3 et Ms8XRf3), de la société Bayer Crop Science.

Dans cette lettre le Dr Jacquemart précise qu'il « serait « extrêmement grave d'accorder ces autorisations » car « il est impossible d'empêcher la dissémination involontaire de cette plante, dont le pollen est emporté sur de longues distances par les abeilles, et dont les graines, petites et sphériques, participent à cette dissémination. La dormance de ces graines dans le sol, d'une dizaine d'années, leur résistance au gel, le croisement possible avec les plantes sauvages européennes, l'avantage sélectif conféré à ces plantes par la tolérance à un herbicide total, font qu'une introduction en Europe de ces colzas génétiquement modifiés instaurerait une situation pratiquement irréversible. La Commission a toujours insisté sur la mise en place d'une biovigilance concernant les OGM. Nous vous demandons une réponse: quelle est l'utilité d'une biovigilance si la situation est irréversible? » Rappelant que la majorité de la population, et des ministres de l'agriculture, est opposé à ces autorisations, et joignant une pétition de 4000 signatures, Le Dr Jacquemart a également ajouté que « priver l'Europe de l'avantage incontestable de pouvoir proposer des produits agricoles sans OGM sur le marché intérieur et mondial serait d'une extrême gravité. »

Réponse de la Commission

Le 20 Octobre, la Commission, représentée par Chantal Bruetschy, concernant la dissémination possible, répondait que : « le champ d'application des produits (colzas) couvre l'importation et la transformation, ainsi que les usages correspondants à ceux de toute autre variété de colza, mais pas la culture de ces colzas.

« La Commission est consciente qu'une dissémination accidentelle de ces graines de colza importées dans les ports et les installations de broyage peut avoir comme conséquence la germination et l'implantation de sauvageons. Dans ce cadre, la Commission envisage de proposer pour Ms8, Rf3 et Ms8XRf3, une série de lignes directrices techniques spécifiques en cas de dissémination accidentelle de ce produit, le cas échéant, sur le modèle de la recommandation pour le colza GT73. En particulier, ces mesures seront mises en place afin de prévenir tout éventuel dommage pour la santé et l'environnement en cas de dissémination accidentelle du colza au cours de son transport, son stockage et sa transformation en produits dérivés.

Les décisions proposées par la Commission Européenne sur les OGM sont rédigées sur la base de faits scientifiques. Si un effet indésirable potentiel est mis en évidence, la Commission prend toutes les mesures nécessaires afin de prévenir tout dommage sur l'environnement ou la santé humaine. Je suis convaincue que les mesures proposées dans le cadre de l'autorisation de Ms8, Rf3 et Ms8XRf3 répondent à vos préoccupations. » source: www.giet.org

Commentaire

N'importe qui ayant laissé échapper quelques graines, en semant dans son jardin, a pu constater comme il est difficile, voire impossible, de les retrouver sur le sol. Le colza développe une des graines les plus minuscules. **Qu'est-ce que les « lignes directrices techniques spécifiques » pourraient bien apporter comme contribution pour retrouver les graines perdues? Comment « ces mesures » pourraient-elles « prévenir tout éventuel**

dommage pour la santé et l'environnement en cas de dissémination accidentelle », alors que la catastrophe sera survenue? Les technocrates de la CE vont-ils venir se baisser pour ramasser les petites graines une à une?

Les pompiers nommeraient-ils « prévention » le fait de tenter d'éteindre l'incendie une fois qu'il est déclaré? Seuls les pompiers pyromanes de la CE affirment que le feu de la contamination n'atteindra personne: cette affirmation ne leur coûte rien. Car lorsque les dommages inévitables seront là, ils diront: « les experts avaient dit que... »

Connaissant le rapport scientifique que la CE a elle-même rendu à l'OMC (voir bulletin N°3), rapport pour le moins accablant dans ses constats sur la dangerosité des OGM, la CE n'a même pas le bénéfice du doute: elle n'est pas mal informée ou incompetente.

LA COMMISSION EUROPEENNE NOUS IMPOSE CYNIQUEMENT DES OGM EN SACHANT EXACTEMENT CE A QUOI ILS NOUS EXPOSENT.

Aussi ne la laissons pas compromettre l'avenir de la planète et de nos enfants. ■ ■ ■ ■ ■

LISTE DES DEPUTES EUROPEENS Français, AYANT REFUSE DE SIGNER LA DECLARATION 14/2006

Le projet de Déclaration 14/2006, qui n'a pas obtenu assez de signatures pour être proposé, demandait la possibilité pour les régions et pays d'interdire l'importation, la vente et la culture d'OGM sur leur territoire. En ne signant pas ce texte (Juin 2006), ces députés européens ont refusé de représenter 86% des français et 70% des européens opposés à l'introduction en force des OGM.

EPP/ED (UMP) 16

Audy JP, Bachelot-Narquin R, Daul J, De Veyrac C, Descamps M.H, Fontaine N, Gaubert P, Gauzès J.P, Grossetête F, Guellec A, Lamassoure A, Mathieu V, Saïfi T, Sudre M, Toubon J, Vatanen A.

ALDE (UDF) 12

Beaupuy J.M, Boulranges J.L, Cavada J.M, Cornillet T, De Sarnez M, Fourtou J, Gibault C, Griesbeck N, Laperrouze A, Ledihoux B, Morillon P, Vlasto D

PSE 9

Cottigny J.L, Désir H, Fruteau J.C, Le Foll S, Moscovici P, Peillon V, Savary G, Shapira P, Vaugrenard Y

NI 7

Gollnisch B, Lang C, Le Pen J.M, Le Pen M, Le Rachinel F, Martinez JC, Schenardi L,

GUE/NGL 2

Hénin J, Vergès P,

I/D 1

De Villiers P

Total: 47 refus sur 78 députés européens français.

Le projet de Déclaration a quand même recueilli 268 signatures sur les 304 requises : c'était insuffisant mais un nombre sans précédent pour ce type de consultation.

Le texte du Projet de Déclaration écrite n°14/2006 de Janusz Wojciechowski, Caroline Lucas, Ioannis Gklavakis, et Thijs Berman sur les denrées alimentaires, les semences et le fourrage génétiquement modifiés, est disponible sur :

<http://www.icppc.pl/sciagnij/en.pdf>

Force est de constater que l'Union Européenne telle qu'elle se dessine aujourd'hui, telle qu'elle a été conçue et mise en place par les décideurs politiques, ne correspond en rien aux aspirations de la majorité des européens.

La question des OGM permet d'éclairer l'abîme qui sépare ces aspirations des politiques mises en œuvre ces 30 dernières années. D'un côté, des paysans disant « .. *si vous empêchez les paysans de conserver les semences issues de leurs propres récoltes pour la saison suivante de semis, cela signifie que vous contraignez le paysan à se tourner vers quelqu'un d'autre. Ces autres, ceux que vous désignez comme les propriétaires des semences, vont aussi posséder les paysans...* » ((de Abdullah Aysu, porte-parole de l'Initiative pour la Confédération des Syndicats de Paysans Turcs, s'adressant au Parlement Turc).». De l'autre, des technocrates répétant à l'envie: « *nous voulons créer une Europe forte et compétitive au niveau agricole... pour votre bien.* »

'Compétitivité' n'était pas un terme du vocabulaire politique mais du vocabulaire économique: il est devenu le maître mot de la politique, sous l'influence des milliers de lobbyistes de l'industrie biotech et autres qui travaillent sans relâche à Bruxelles, présents à tous les niveaux, dans les rencontres du Parlement, allant jusqu'à écrire les rapports des députés comme le confirme le récent rapport Virrankoski sur les biotechnologies (voir p 4). Le travail des lobbies consiste essentiellement à fabriquer le langage adapté à leurs buts, à remplacer les mots qui risquent de donner à penser par des mots qui interdisent toute pensée. Le mot 'compétitivité' fait partie de cette batterie d'arguments permettant de ne jamais répondre à la question: « qui est concerné? ».

Nous sommes sommés d'ingurgiter des OGM au nom de LA compétitivité de la France, de l'Europe. Bien entendu, même lorsque nous avalerions cette énorme couleuvre génétiquement modifiée, lorsque nous laisserions rétablir l'esclavage des paysans au XXI^e siècle et les nouveaux seigneurs de l'agro-alimentaires « gérer » le monde à leur guise, la France et l'Europe continueraient d'agoniser sous les coups de butoir de la mondialisation néo-libérale, de la dérégulation organisée au profit des nouveaux seigneurs.

Les paysans l'ont immédiatement compris. Mais qui écoute les paysans? Lorsqu'il s'agit de « parler agriculture », les gouvernements, l'UE, ne s'adressent pas aux paysans, cette race ringarde dont la disparition est programmée parce qu'elle ne serait pas « compétitive », mais aux agri-managers, les nouveaux seigneurs. Pourtant les études sérieuses montrent que l'agriculture familiale est plus productive que l'agriculture industrielle. Mais penser que l'argument est brandi pour des raisons économiques, c'est se fourvoyer grandement.

L'argument économique n'est pas ce qui anime le mythe de la compétitivité: ce qu'il s'agit avant tout d'atteindre, c'est la liberté, l'indépendance du paysan. Un paysan libre est potentiellement dangereux pour un système qui entend tout contrôler depuis Bruxelles. Et aussi longtemps que les politiques à Bruxelles feront les lois qui servent les intérêts des nouveaux seigneurs, ceux-ci les aideront à se maintenir en place.

Cette collusion d'intérêt entre le pouvoir politique et le pouvoir économique, que ce soit à l'échelle nationale ou européenne, nous confronte à une situation de laquelle il ne sera possible de s'extraire qu'au prix d'un effort exceptionnel en:

- construisant avec les petits paysans européens l'économie de proximité dont nous voulons.

- cessant d'alimenter par notre consommation le système d'économie centralisée sur lequel s'appuient les multinationales.

- en désobéissant aux lois injustes et iniques mises en place pour les « besoins » du marché.

SEIGNEUR LIMAGRAIN MENE LA DANSE

En créant le Mouvement pour une Organisation Mondiale de l'Agriculture, Limagrain s'est donné les moyens de sa politique pro-OGM. Devenir la référence incontournable en matière de « vérité » sur la politique agricole à mener, telle est son ambition. Non seulement la référence, mais l'organe mondial de décision. (voir www.momagri.org)

Copiant ainsi ce que les lobbies agro-biotech ont institué en leur temps en créant l'OMC, à savoir la possibilité d'élever une organisation **non élue** au statut de maître mondial des règles du commerce, doté d'un pouvoir législatif, exécutif et pénal, Limagrain entend s'emparer du pouvoir de dicter l'agriculture mondiale.

L'idéologie qui sous-tend le mouvement se résume en deux phrases prononcées par Pierre PAGESSE, président de Limagrain et du MOMA, lors d'un colloque organisé au Sénat (!) par le MOMA le 20 Octobre 2006 sous le titre évocateur 'Comment concilier libéralisme et développement': « **Le VRAI BIO SERA OGM OU NE SERA PAS** » et « **Les organisations mondiales de protection de l'environnement ont choisi d'affamer l'humanité pour protéger la Terre. Alors que les nitrates n'ont jamais été mauvais pour la santé, on les combat parce qu'ils sont la raison première de l'accroissement de la production agricole. Et, ce sont les mêmes raisons qui président aux combats anti-OGM.** » www.auvergneagricole.com

Les optimistes s'imageront qu'un tel degré zéro de la réflexion ne pourrait conduire ces aspirants dictateurs bien haut dans leurs ambitions. Qu'ils se détrompent! Christine Lagarde, lors du sommet de Hong-Kong de l'OMC en 2005 a présenté le MOMA comme une initiative innovante. Le site du Ministère des Affaires étrangères, sur sa page « Déclarations officielles de politique étrangère » annonce le colloque du MOMA, auquel sont invités les ambassades de nombreux pays du Sud, et la conseillère du cabinet de Pascal Lamy, directeur de l'OMC.

Le Ministre de l'Agriculture, Dominique Bussereau a conclu prudemment son discours lors du colloque en disant : « Pour la France, les institutions multilatérales restent le forum privilégié pour réfléchir, se concerter et décider. Mais il n'est pas interdit de réfléchir, comme vous vous proposez de le faire, à une organisation mondiale de l'agriculture qui, tout en respectant le cadre multilatéral, tiendrait mieux compte de la spécificité du domaine agricole. » Mais sans remettre en cause la légitimité du MOMA d'initier cette « organisation mondiale ».

Le discours du MOMA qui consiste à se faire l'apôtre de la lutte contre la pauvreté des pays du Sud et la destruction de l'environnement, avec la caution morale et humanitaire de Xavier Emmanuelli, fondateur du SAMU, participe à cette énorme entreprise de récupération des idées humanitaires au profit du capitalisme destructeur qui tente de se donner bonne conscience avec des paroles que contredisent toutes ses décisions.

Il est temps de mettre un terme à la promotion de tous ces décideurs auto-proclamés qui jouent des coudes et de leurs relations (peu recommandables pour le MOMA allié des gens comme: Georges Fenech, député UMP du Rhône, Monsieur Tolérance zéro, membre du MOMA) afin d'imposer leurs vues répondant à leurs petites préoccupations, bien mesquines au regard des enjeux réels de la planète.

Le 2 Décembre 2006, la Coalition Internationale pour la Protection de la Campagne Polonaise (ICPPC) a envoyé une série de questions (voir Bulletin N° 3) aux députés européens membres du Comité Agriculture du Parlement Européen, suite au rapport du député membre Virrankoski, rapport qui doit servir de base pour la position officielle du Parlement Européen sur les OGM et est une apologie éhontée et mensongère des performances des OGM.

PREMIERES REACTIONS A CES QUESTIONS

1. Des membres irlandais du Parlement Européen se mobilisent pour prévenir l'invasion OGM—Dublin 7 Décembre 2006: *Les MPEs irlandais Liam Aylward (FF), Kathy Sinnott (Independent) et Marian Harkin (Independent) ont fortement critiqué le texte d'un projet de résolution sur la biotechnologie et les cultures génétiquement modifiées qui doit être voté prochainement par le PARLEMENT Européen.* www.gmfreeireland.org

« La résolution sur la biotechnologie (2006/2059 (INI)) est basée sur un texte écrit par une entreprise anglaise de consultants et truffée de désinformation et du parti pris des firmes biotech. La résolution vise à dévaloriser et faire reculer le Principe de Précaution dans la loi européenne, à discréditer les preuves scientifiques selon lesquelles les cultures GM n'accomplissent pas les performances attendues, et à soutenir les géants des biotechnologies qui veulent prendre le contrôle des semences agricoles européennes à travers les brevets sur les OGM. Qui contrôle les semences contrôle la nourriture. Selon la loi irlandaise et la loi européenne sur les brevets, les agriculteurs dont les cultures sont contaminées par des OGM ne sont plus propriétaires de leurs semences ni de leurs récoltes. Le texte de cette résolution a été soumis au Parlement par le député membre Kyosti Virrankoski, de Finlande, dont le gouvernement vote (avec les Pays-Bas et la Suède) de façons répétées afin de légaliser les cultures GM en Europe, tandis que 22 autres pays-membres européens votent souvent contre ou s'abstiennent. La résolution doit être votée d'abord par le Comité Agriculture et Développement Rural le 19 Décembre. Les deux députés membres irlandais dans ce comité sont Liam Aylward et Mairead Mc Guinness. Tous les députés membres voteront ensuite le texte final le 31 Janvier 2007. Le député membre Liam Aylward et le député membre polonais Bernard Wojciekowski ont demandé que la résolution soit rejetée dans son intégralité.

Liam Aylward a dit : « Je voterai contre l'adoption du rapport de Virrankoski en Décembre et lors de la session plénière de Janvier 2007, car l'introduction de la technologie GM portera préjudice à l'agriculture irlandaise, avec des conséquences économiques graves pour nos exploitations agricoles, nos secteurs de l'alimentation et du tourisme. L'Irlande doit se concentrer sur l'agriculture biologique et conventionnelle en s'appuyant sur sa réputation de pays producteur de produits frais, sains et de bonne qualité. »

Dans une déclaration sur la résolution publiée aujourd'hui, la députée membre Marian Harkin a dit « J'ai vraiment des problèmes avec les firmes multinationales qui brevettent progressivement toutes les semences pour exploiter les producteurs de base d'Irlande et d'ailleurs. Je trouve particulièrement haïssable que les OGM, en contaminant les autres cultures, donnent des droits aux multinationales qu'elles ne devraient pas avoir.»

D'autres députés membres ont déposé 190 amendements, dont 23 co-signés par la députée membre Kathy Sinnott (Independent) et soumis par les députés membres Hiltrud Mayer (Allemagne), Jill Evans (GB), et Karin Scheele (Autriche). Ceux-ci stipulent :

- Le manque de transparence et d'implication du public dans le processus d'élaboration des mesures.

- Que l'échec de la Commission à produire des mesures communes de coexistence des cultures GM et non-GM prouve qu'il est impossible de disséminer les OGM sans risques pour la santé et l'environnement, et sans affecter l'agriculture biologique et conventionnelle.

- Qu'aucune autorisation d'OGM ne devrait être accordée s'il existe un risque de contamination, et des pertes de parts de marché pour les agriculteurs dont les cultures sont contaminées.

- Que la législation sur les OGM doit être fermement enracinée dans le Principe de Précaution et le principe du Pollueur – Payeur, comme inscrit dans la Stratégie de Développement Durable de l'UE.

- Qu'il est nécessaire d'instaurer un débat au niveau européen, avec tous les acteurs, sur les responsabilités liées aux dommages induits par la culture et l'utilisation de produits GM : qui est responsable, qu'est-ce qui peut donner lieu à des plaintes et dans quelles circonstances une plainte peut être déposée ; soulignent l'importance de l'équité et de la proportionnalité, mettent l'accent sur le fait que les agriculteurs qui livrent certains marchés et veulent maintenir leur production ne peuvent supporter la perte de leurs marchés en cas de contamination ; mettent l'accent sur le fait que la responsabilité doit être basée sur le principe du Pollueur-Payeur ;

Kathy Sinnott a accentué le fait que la responsabilité doit être basée sur le principe du Pollueur-Payer en ajoutant : « Les agriculteurs irlandais qui veulent continuer à approvisionner le marché local et global de produits non-GM ne peuvent pas supporter les pertes économiques énormes qui résulteront de la contamination . Toute l'Irlande devrait être déclarée 'Zone Sans OGM' ».

Mairead Mc Guinness a soumis 22 amendements superficiels. Bien qu'admettant que le texte de résolution soit un parti pris en faveur des firmes agro-biotech, elle **n'a pas** demandé l'annulation d'une clause destinée à affaiblir la loi sur la responsabilité. La semaine dernière, elle a affirmé aux Amis de la Terre-Europe (FoE) que « le lobby anti-OGM devrait devenir conscient des réalités » et que « **les interdictions sur les OGM sont trop simplistes** ». (!!)

Mais six gouvernements européens et 175 gouvernements régionaux des 22 pays-membres ont déjà appliqué des interdictions totales ou presque totales sur les OGM en raison des risques juridiques, économiques, sanitaires, environnementaux et alimentaires. Le plus grand producteur agricole de l'UE, la Pologne, a récemment défié les lois de l'OMC et de la CE en votant des lois qui interdisent toutes les semences et cultures GM, en donnant un an aux firmes biotech pour prouver que la nourriture GM destinée au bétail est sans danger avant de l'interdire également.

Il existe maintenant des preuves partout dans le monde que les semences et cultures GM contaminent les semences, les cultures et la nourriture, et il n'y a pas de marché pour la nourriture GM en Europe et dans beaucoup d'autres pays.

Le député membre Liam Aylward a dit : « **Les cultures GM ne peuvent PAS co-exister avec les cultures non-GM.** La contamination croisée est inévitable avec le vent, les animaux et autre vie sauvage. En tant que Ministre d'Etat dans le Département de l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt de 2002 à 2004 ma conviction a été renforcée à travers des expériences directes des problèmes liés aux OGM, aux brevets sur les semences, aux impacts des OGM sur la santé et l'environnement incluant la destruction de la biodiversité. Je suis contre l'introduction des cultures GM en Irlande. »

Ruth Hegarty, la Secrétaire Générale d'Euro-Toques Irlande a dit : « Toute résolution du Parlement Européen qui favorise la technologie GM si ostensiblement et sans évaluation des dangers contient potentiellement l'ouverture à un déferlement de sa prolifération inconsidérée. Nous sommes totalement opposés à la nourriture et aux cultures GM en raison des inquiétudes au sujet du choix des consommateurs, des impacts possibles sur la santé et l'environnement, la réputation de notre pays et les dommages sur notre nourriture, notre industrie touristique, notre exportation agroalimentaire, et des questions de sécurité et de diversité alimentaire. Nous ne croyons pas que la co-existence entre cultures GM et non-GM soit possible, et il existe assez de preuves pour soutenir cette allégation.

Mais la Ministre de l'Agriculture et l'Alimentation, Mary Coughlan, est sur le point de publier un document de mesures stratégiques, très controversé, destiné à « assurer la co-existence » des cultures GM avec les cultures biologiques et conventionnelles. La plupart des acteurs qui ont participé au processus de consultation publique afférent disent que les mesures proposées ignorent complètement leur point de vue et que le processus de participation publique viole la Convention d'Aarhus sur la participation publique à la prise de décisions environnementales car, dans ce processus, ont été exclus la plupart des groupes d'acteurs clé, dont les exportateurs d'agroalimentaire qui seront affectés matériellement par ces mesures. Les Euro-Toques disent que si les mesures de la Ministre sont mises en œuvre, il y aura contamination irréversible de la chaîne alimentaire irlandaise par des produits GM dont la majorité des consommateurs, marques alimentaires et détaillants en Europe ne veulent pas.

La député membre Marian Harkin a dit aujourd'hui que « l'Irlande doit rester sans semences et cultures GM. Nous ne pouvons pas permettre à la Commission Européenne d'exiger que nous acceptions les OGM contre la volonté de la majorité écrasante des citoyens Irlandais. **De la même façon que l'on ne peut pas être un petit peu enceinte, on ne peut pas être un petit peu sans OGM.** L'exclusion totale des semences et cultures GM est un bienfait pour l'Irlande et nous devons nous opposer à leur introduction à tous les niveaux de l'UE, y compris au Parlement Européen. »

Irlande Sans OGM (GMFI), qui représente plus d'un million de citoyens opposés à l'alimentation et l'agriculture GM a appelé tous les députés membres du Parlement Européens d'Irlande et d'Irlande du Nord à rejeter la résolution de l'UE sur la biotechnologie. Le porte parole de GMFI, Michael O' Callaghan a dit « le temps est venu pour nos représentants élus de se dresser pour le droit légal des citoyens de cette île d'exiger qu'elle demeure sans semences et cultures GM. Les agriculteurs sont plus et plus inquiets des pertes économiques liées à la contamination GM. **C'est un enjeu électoral que les hommes politiques vont ignorer à leurs dépens.** »

Il a ajouté, « L'OMC, l'UE et les gouvernements actuels de Grande Bretagne et d'Irlande proclament que nous n'avons pas le droit de déclarer cette île ou une de ses parties en tant que zone sans OGM. **Ces lois sont injustes car elles violent notre droit démocratique et humain fondamental** de choisir une nourriture sûre sans OGM, et violent également la Constitution qui rend nos gouvernements responsables de la protection de la vie économique des citoyens irlandais, de l'agriculture et des secteurs de l'alimentation et l'industrie. L'île d'Irlande aurait pu être le sanctuaire le plus crédible des marques de nourriture sans OGM, et un avantage compétitif évident pour l'avenir de notre agriculture et secteur agroalimentaire. Bertie Ahern (premier ministre irlandais) nous a vendu en retournant la politique sans OGM en 1998. Aura t'il le cran de nous défendre maintenant ? »

sur: http://icppc.pl/pl/gmo/eng_index.php?id=eng_eu

2. Le député membre (GB) Jeffrey Titford assure de son soutien : 7 Dec 2006, Mr Titford, un opposant de longue date aux cultures GM, assure qu'il votera contre tout plan de l'UE d'accroître leur dissémination en Europe et qu'il continuera à s'opposer vigoureusement à l'utilisation de la technologie GM. http://icppc.pl/pl/gmo/eng_index.php?id=eng_eu

3. Le député membre (PL) Bernard Wojciekowski répond aux questions—9 Déc 2006:

1. Aucun de mes mandants ne m'a demandé de soutenir une introduction accrue des OGM dans l'agriculture et l'alimentation européennes. De plus j'ai souligné, qu'en tant que membre du Comité Agriculture du Parlement Européen, **j'ai reçu des centaines de courriels de personnes et d'organisations qui ne veulent pas d'OGM et qui m'ont demandé de rejeter la Motion** pour une Résolution du Parlement Européen sur la Biotechnologie: Perspectives et Enjeux pour l'Agriculture en Europe (2006/2005 (ini).

2. Il est évident pour moi que ce sont les décisions basées sur l'opinion publique qui devraient être prises concernant les OGM et, en tant qu'un des décideurs à l'UE, je fais de mon mieux pour prendre ces décisions en fonction de l'opinion. La sécurité des citoyens, environnementale en l'occurrence, qui implique la santé, est le problème le plus important aujourd'hui.

3. Il y a beaucoup d'opinions sur les OGM mais il n'y a pas de certitude sur les effets qu'ils ont sur les autres cultures, l'environnement, la santé animale et humaine. De surcroît, il y a beaucoup de preuves des dangers des OGM—les allergies par exemple, une augmentation de la résistance des plantes aux herbicides ou la contamination.

4. Non, je ne soutiens pas la coexistence. Elle est impossible en termes pratiques. Les distances entre les champs sont trop courtes et la possibilité de croisement entre les différents types de culture très élevée.

5. Il n'existe aucune preuve que les organismes génétiquement modifiés ne contamineront pas les autres cultures et au-delà de la zone où ils sont cultivés. Nous parlons là de nature et il n'est pas possible de protéger les cultures non-GM des cultures GM. C'est probablement possible, mais seulement en milieu confiné et contrôlé.

6. Des règles devraient être appliquées: **les agriculteurs qui ne veulent pas d'OGM, en cas de contamination, devraient recevoir une compensation payée par les agriculteurs qui ont contaminé leurs cultures avec des OGM.**

7. Oui je rejeterai la Motion pour une Résolution du Parlement Européen sur la Biotechnologie: Perspectives et Enjeux pour l'Agriculture en Europe (2006/2005 (ini). J'ai fortement critiqué cette proposition sujette à caution lors de la rencontre du Comité Agriculture du Parlement Européen le 21 Novembre 2006

8. Oui (je signerai pour un moratoire de dix ans). J'avais déjà signé la demande précédente de moratoire.

9. J'assume mes responsabilités et c'est pour cela que j'essaie de stopper l'introduction des OGM dans l'environnement.

4. Bernadette Vergnaud (F), et Bernadette Bourzaï (F), envoient le même message standard:

bernadette.vergnaud@europarl.europa.eu, 12 décembre 2006: Cher Monsieur, J'ai bien reçu votre courriel m'alertant sur le contenu du projet de rapport VIRRANKOSKI sur "la biotechnologie : perspectives et défis pour l'agriculture en Europe " débattu en commission "Agriculture et Développement rural" au Parlement européen. Je voulais vous assurer de la vigilance des (suite p.5)

députés membres de la Délégation Socialiste Française sur ce projet de rapport qui, en effet, sous couvert de biotechnologie fait la promotion des OGM sans que la commission parlementaire "Environnement" compétente au fond soit d'ailleurs consultée.

Elue de Poitiers dans la région Poitou-Charentes qui a interdit la culture et les essais d'OGM en plein champ, je suis de très près toute cette problématique.

Ma région Poitou-Charentes fait partie du réseau des régions sans OGM, qui me fait régulièrement parvenir ses positions et ses alertes sur les dossiers liés aux OGM et notamment le projet de rapport Virrankoski.

Députée européenne, membre suppléante de la commission Agriculture et Développement Rural, j'ai co-signé la trentaine d'amendements de ma collègue Bernadette Bourzai avec Béatrice Patrie ainsi qu'Anne Ferreira, membre de la commission "Environnement", sur le projet de rapport Virrankoski rappelant :

- la validité du principe de précaution. En effet, la communauté scientifique n'a pas encore tranché sur l'innocuité des OGM et nous avons encore de sérieux doutes sur les potentielles conséquences sur la santé humaine et sur l'environnement. Qui plus est, il est impossible d'éviter la dissémination des cultures OGM et donc d'assurer une coexistence sans contamination entre les cultures.

l'importance d'une procédure européenne d'agrément des produits nouveaux de la biotechnologie transparente et argumentée prenant en compte les impératifs de sécurité et d'approvisionnement alimentaires, de protection de la santé et de l'environnement.

- le fait que les OGM ne représentent pas une réponse satisfaisante à l'utilisation intensive des produits chimiques en agriculture et à la pauvreté dans le monde.

- l'opposition majoritaire des citoyens et consommateurs à la culture des OGM.

- l'opportunité commerciale que pourrait représenter le choix d'une Europe sans OGM au vue de la demande des consommateurs.

En espérant avoir répondu à vos attentes et en vous assurant de mon soutien, je vous prie d'agréer, cher monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Bernadette Vergnaud, Députée Européenne

5. Message de Béatrice Patrie sur son site, Bruxelles, le 06/12/2006: OGM et biotechnologies: restons vigilants!

De nombreux internautes m'ont fait part de leurs vives préoccupations concernant le rapport d'initiative de M. Virrankoski intitulé "Biotechnologie : perspectives et défis pour l'agriculture en Europe" actuellement en débat au Parlement européen. L'apologie immodérée faite par M. Virrankoski des biotechnologies, assimilées quasi-exclusivement dans ce rapport aux plantes et organismes génétiques modifiées, est en effet préoccupante. Je partage votre stupeur en lisant que "les utilisations de la biotechnologie peuvent contribuer à réduire l'utilisation de pesticides, d'herbicides et d'engrais dans les cultures" (paragraphe 3) ou encore que "la biotechnologie (...) peut aider les pays en développement à réduire la pauvreté" (paragraphe 15) !

Le rapport de M. Virrankoski est actuellement débattu au sein de la commission de l'agriculture et du développement rural. Je m'apprête à déposer avec d'autres parlementaires socialistes français, un nombre important d'amendements. Ces amendements sont disponibles sur mon site web que je vous invite à consulter : www.beatrice-patrie.org. Je ne manquerai pas d'y relater la bataille d'amendements qui se prépare sur ce dossier. www.beatrice-patrie.org

Les 32 amendements déposés auxquels il est fait référence sont disponibles sur: www.beatrice-patrie.org. Ils dénotent un certain engagement mais restent en deçà de nos attentes notamment concernant:

- absence de remise en cause de la prééminence des critères de compétitivité sur les critères déterminés par les besoins du vivant sous toutes ses formes

- **pas de remise en cause de la possibilité même de la coexistence (toujours envisagée comme une option dans ces amendements)**

- **ni de l'utilité des biocarburants GM (toujours présentés comme une option dans ces amendements)**

- **pas de remise en cause de la volonté de nommer un groupe à haut niveau** : l'amendement demande seulement d'en connaître la composition et les travaux. Il ne demande pas que ce groupe comprenne des représentants de la société civile. ■■■■

Remise des prix pour l'UE

EObserver.com, 14 Decembre 2006. Par Honor Mahony.

La Commission Européenne s'est distinguée trois fois hier (13 décembre), par **sa pratique consistant à laisser les lobbyistes participer aux processus d'élaboration des lois.**

Dans la pire catégorie « accès privilégié », le département interne du marché, dirigé par le commissaire Charlie McCreevy, est arrivé en tête avec « manipulation d'une consultation concernant les mesures sur les brevets de l'UE ». Le commissaire au commerce, Peter Mandelson, est arrivé à la seconde place « pour avoir ouvert toute grande la porte aux lobbyistes financiers » tandis que son collègue de l'industrie, Gunter Verheugen a décroché le troisième prix pour « avoir installé des groupes de travail de haut niveau regroupant en majorité des groupes servant les intérêts du « big business ». »

Dans la seconde catégorie, « pire lobbying dans l'UE », c'est la firme pétrolière Exxon Mobil qui a décroché les honneurs. Selon les initiateurs du projet, l'Observatoire Européen des Firmes, Les Amis de la Terre Europe et LobbyControl, la firme US continue à alimenter les sceptiques du changement climatique.

Weber Shandwick de la firme PR a obtenu le second prix en tant que dirigeant du bureau d'un groupe prônant l'égalité d'accès aux soins du cancer dans l'UE, en omettant de signaler que le groupe est financé par le géant pharmaceutique Roche.

Selon les organisateurs, le Conseil Européen de l'Industrie Chimique a mérité la troisième place pour sa campagne de « désinformation » sur la législation REACH récemment approuvée.

Les gagnants ont été annoncés à Bruxelles après que plus de 9000 personnes aient voté en ligne pour cette seconde année de remise annuelle des prix.

Ulrich Muller de LobbyControl, était cité dans German daily FT Deutschland, disant « **au moins deux tiers des lobbyistes représentent les intérêts du business et sont impliqués dans les processus d'élaboration des lois.** » Leur nombre est estimé à 15 000. Hiltrud Breyer, membre des Verts du Parlement Européen, a déclaré " plusieurs choses indiquent que **des rapports entiers et des listes de vote sont élaborés par des lobbyistes (et) que des assistants de membres du Parlement Européen sont payés par l'industrie.** »

De son côté, la Commission Européenne a établi un registre volontaire pour les lobbyistes. Les critiques affirment toutefois que seul un registre obligatoire comprenant une transparence financière permettrait d'assainir le secteur.

<http://www.gmfrireland.org/news/index.php>

13 décembre 2006- PARIS (AP) - Le porte-parole du gouvernement Jean-François Copé a assuré mercredi, face à la menace de sanctions européennes contre la France, que le projet de loi sur les OGM (<http://fr.fc.yahoo.com/b/biotech.html>) serait adopté avant les élections de 2007. " (...) « Le texte, qui autorise les recherches sur les OGM tout en les encadrant, a été adopté en première lecture par le Sénat. Il a été déposé à l'Assemblée nationale. Compte tenu de la brièveté du texte, son examen par les députés "ne nécessiterait pas plus de deux à trois jours", et certains décrets d'application sont déjà prêts, selon M. Copé. »

Adoption par le Sénat

Les sénateurs dans leur immense majorité ne connaissaient rien aux OGM avant que le sénateur de la Manche, Jean Bizet, ne vienne à leur rescousse en tant que co-auteur du **RAPPORT D'INFORMATION 440 (97-98) - COMMISSION DES AFFAIRES ECONOMIQUES** rendu en 2003, truffé d'**inexactitudes** et de partis pris en faveur de l'industrie biotech.

A la suite, le rapport de la mission parlementaire présidée par Jean-Yves Le Déaut (PS, Meurthe-et-Moselle) avec pour rapporteur Christian Ménard (UMP, Finistère), rendu en 2005, a transformé la « mission d'information sur les conséquences environnementales et sanitaires des autorisations d'essais d'OGM » en « mission d'information sur les enjeux des essais et de l'utilisation des OGM »! Ce dernier rapport arrachera ces mots au député UMP François Grosdidier: « **Une thèse pro-OGM, pas une synthèse !** »

Dans les conclusions publiées sur le [site de l'Assemblée Nationale](#), Grosdidier mentionne que: « Le déséquilibre apparaissait déjà par le choix des personnes auditionnées, notamment de façon individuelle. Déséquilibre au bénéfice des institutionnels, des scientifiques pro-OGM ou d'opposants caricaturaux. D'éminents scientifiques réservés sur les OGM n'ont pas été entendus du tout ou l'ont été dans des conditions trop tardives ou peu convenables. L'audition du professeur Jean-Marie Pelt a été refusée. Celle du professeur Gouyon est intervenue au milieu du programme, celle du professeur Séralini à la fin, alors que les membres de la mission avaient eu le temps de se construire et de consolider des convictions sur les sujets fondamentaux dont traitaient ces deux chercheurs. Leurs interventions venaient à contretemps de la démarche intellectuelle majoritaire de la commission. Les propos de ces scientifiques réservés sur l'utilisation des OGM n'ont jamais été placés, au cours des auditions auxquelles j'ai assisté, sur le même plan de crédibilité scientifique que ceux des institutionnels ou partisans des OGM. Un membre de la commission a même parlé de scientifiques entre guillemets.

Il est systématiquement donné à leurs détracteurs le dernier mot, même sur une contre-argumentation approximative. Quand le professeur Gouyon évoque le risque de transfert par le sol, son propos est immédiatement démenti par un représentant de Biogemma qui évoque la « quasi-totalité » des études... mais non la totalité. Lorsque le professeur Séralini évoque la perturbation endocrinienne sur des cellules placentaires humaines entraînant des anomalies du mécanisme de reproduction chez les femmes manipulant du glyphosate, son affirmation est, dans le rapport, immédiatement démentie par des scientifiques de l'INRA et de l'INSERM. Mais la réplique du professeur Séralini est occultée.

L'audition était plus éloquent encore. Le Président de la mission utilisa un ton inquisitorial, coupant son interlocuteur sans lui laisser le temps de répondre aux questions qu'il avait lui-même posées et l'interrogeant sur les conditions de la communication de son travail à la grande presse (*Le Monde*) et jugeant une telle vulgarisation inopportune !!! La subjectivité et la volonté de décrédibiliser les scientifiques réservés sur les OGM s'expriment pleine -

-ment par la mise en cause du CRII-GEN. **Un procédé très contestable pour discréditer le CRII-GEN.** Le passage sur le CRII-GEN est d'une particulière malhonnêteté intellectuelle. Dans le chapitre sur la nécessaire indépendance des scientifiques qui ont à émettre un avis officiel en matière de risque pour la santé publique et l'environnement, le rapport évoque le « trouble » des membres de la mission en raison des « soutiens accordés par des groupes agroalimentaires ou par certaines célèbres enseignes de la grande distribution à des associations écologistes » et donne pour exemple « le CRII-GEN (...) financé grâce (...) aux dons de quelques grandes entreprises comme Carrefour ». La réalité est que le CRII-GEN n'est pas une « association écologiste » mais un *Comité de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique*, qui vit de la rémunération de ses études menées en toute indépendance et justement parce qu'il est indépendant. Ainsi, quand Carrefour ou Semoules de France veulent des études indépendantes de leurs fournisseurs, ils s'adressent au CRII-GEN qui a aussi comme clients les gouvernements québécois et italien. (..)

Il m'apparaît qu'ont été minimisés les risques pour la biodiversité, évidents avec le colza dont différents types génétiquement modifiés se sont croisés pour devenir bi et tri résistants, et qui s'hybrident avec des espèces sauvages proches. Même minime, la diffusion des transgènes par les insectes ou par le vent atteint l'environnement et comporte des risques réels pour la biodiversité. Le peu de crédit scientifique accordé au professeur Gouyon qui a évoqué ces questions et le refus d'auditionner le professeur Pelt, le plus éminent botaniste français, ne pouvaient qu'aboutir à un tel rapport. Devant les risques de pollution génétique ou devant celui, selon Daniel Marzin, président de la commission d'étude sur la toxicité de plante devenant tellement résistante « *qu'on pourra augmenter les doses de pesticides sans nuire à cette plante alors que toutes les autres seront détruites* », le rapport ne conclut qu'à la nécessité de promouvoir la biovigilance, c'est-à-dire le suivi du phénomène **en occultant complètement la grave question de l'irréversibilité**. Je ne partage pas non plus la certitude de la majorité de la commission sur l'absence de risque pour la santé. Le peu que l'on sait sur l'état de santé des rats nourris au maïs Mon 863 et le fait justement que Monsanto refuse la publication des tests autorisent à soupçonner le contraire. Les effets constatés sur le métabolisme sanguin et les reins de ces rats pourraient être les prémices des effets sur la santé des pesticides transgéniques. »

[Rapport sur les enjeux des essais et de l'utilisation des organismes génétiquement modifiés \(Président M Jean-Yves Le Déaut - rapporteur M Christian Ménard\).htm](#)

C'est donc sur la base de ces « connaissances » et de ces « débats », très « ouverts » comme on le voit, que nos députés vont avoir à ce prononcer sur un texte de loi qui va déterminer notre avenir et celui des générations futures. Ce texte de loi n'aurait de sens que s'il rendait les producteurs et vendeurs d'OGM RESPONSABLES de leurs actes. Mais, en l'état, il ne fait que leur permettre de cultiver des OGM sous certaines procédures et impose donc la coexistence. S'ils se conforment à ces procédures (qui ne peuvent en aucun cas garantir la non-contamination), ils n'auront pas à endosser la charge des contaminations! Ce sont les contribuables, qui ne veulent pas d'OGM, qui devront en assumer les coûts! Ne laissons pas les députés voter ce texte en l'état! Exigeons un moratoire!

Sans moratoire immédiat, la politique du fait accompli va perdurer

« Quel que soit le devenir du débat parlementaire sur la loi de légalisation des cultures OGM votée par le Sénat au printemps 2006, il paraît aujourd'hui techniquement infaisable que les décrets d'application soit publiés avant les semis du printemps 2007. En effet, une partie de la loi ayant été transformée en décrets, c'est dorénavant nécessairement une autre loi qui doit être votée par le Parlement, mais donc aussi à nouveau par le Sénat et dans les mêmes termes. Deux, voire trois débats parlementaires sur un sujet aussi sensible, auquel sont opposés la majorité des français paraissent très peu probables à la veille d'échéances électorales. Cela veut dire que, hormis une modification par décrets qui ne peut être que minime, le cadre juridique des semis 2007 sera le même qu'en 2006 : une variété (MON 810) autorisée et aucun encadrement des cultures.

Comme en 2006, des maïs transgéniques pourront être cultivés sans que personne n'en sache rien, dans des zones protégées, Parcs régionaux ou autres refusant toute culture OGM, en bordure de ruchers, de culture biologiques ou de maïs population... générant ainsi une contamination incontrôlable. Les promoteurs des OGM qui annoncent déjà 30 à 100 000 hectares de maïs transgéniques en France en 2007 comptent bien sur cette stratégie « à la brésilienne » du fait accompli pour forcer ensuite le gouvernement à adopter une réglementation et les parlementaires à voter une loi de contamination généralisée. Ainsi, selon la Direction Générale de l'Alimentation, le Ministère de l'Agriculture a tenu en 2006 un registre des implantations des cultures OGM sur déclaration volontaire, mais celui-ci n'était pas accessible au public. Le 12 décembre dernier, le même Ministère annonçait qu'un registre national des cultures OGM en plein champ sera prochainement mis en place, entérinant ainsi, sans l'avis des parlementaires, la possibilité laissée aux agriculteurs d'implanter des OGM où bon leur semble sans aucune consultation des élus, des citoyens ni des autres paysans. Dans ce contexte, seul un moratoire sur les cultures de maïs OGM pris avant le mois d'avril 2007 peut permettre d'éviter la présence d'OGM dans les produits non GM. Le cadre juridique européen offre la possibilité de ce moratoire qui ne dépend que de la volonté politique des élus et du gouvernement. Et même si une loi offrant un cadre général aux OGM venait à être votée rapidement, ce moratoire sera toujours nécessaire en application de cette loi. » (..)

L'évaluation européenne : le MON810, seul évènement de maïs commercialisé aujourd'hui en Europe, doit être réévalué.

« Les variétés de maïs MON810 sont de fait les seules variétés de maïs commercialisées et cultivées aujourd'hui en Europe du fait de l'abandon de l'exploitation de l'évènement T25 par son détenteur (Bayer). L'interdiction de cet évènement reviendrait donc à court terme à interdire toute culture de maïs GM. **Rien n'empêche le gouvernement français de reprendre l'argumentation autrichienne, qu'il a soutenue au Conseil Européen de l'Environnement, pour obtenir immédiatement l'interdiction de l'utilisation et de la vente du MON810 sur son territoire : prendre ou non cette décision est un acte purement politique qui, suite à la décision du 18 décembre, ne se heurte plus à aucun obstacle technique ou juridique.** » (..)

« Les évaluations nationales : le recours à la clause de sauvegarde pour préserver la pérennité des structures agraires existantes non GM et les protéger des risques de contamination est aujourd'hui possible pour les Etats et non pour les Régions. » (..)

Arguments scientifiques

(..) « Jacques DAVID a mis en évidence des hybridations de « blés sauvages » (aegilops) par des blés dur cultivés dans le Midi de la France.

Concernant les plantes à multiplication végétative, dont on oublie trop facilement qu'elles sont aussi capables d'échanger des pollens, Doyle Mc KEY sur manioc et Gérard SECOND sur manioc et Arracacia (ombellifère assez proche de la carotte) ont montré que les échanges de gènes réciproques entre les plantes cultivées et les plantes sauvages apparentées sont fréquents et sont utilisés par les communautés paysannes pour améliorer leurs variétés cultivées. Les mêmes constats ont été faits en ce qui concerne les cultures de pommes de terre en Bolivie.

Pascal SIMONET a montré que l'on trouve dans le sol, quatre ans après la décomposition de plantes transgéniques, des transgènes issus de ces plantes capables de provoquer une transformation et que des transferts de gènes présents dans les sols vers les bactéries se produisent.

Toutes ces études récentes révèlent les risques inévitables que font peser des cultures GM sur l'environnement par contamination des cultures non GM, des espèces sauvages apparentées et des sols. » (..)

(..) « L'étude d'ARVALIS / Institut du Végétal, sur laquelle l'AGPM s'appuie pour préconiser son guide de bonnes pratiques censées rendre la coexistence possible, s'arrête aux flux de pollen entre deux parcelles voisines, dans un contexte de cultures GM ne dépassant pas 0,2 pour mille des surfaces de maïs françaises. L'insuffisance notoire de ce type d'approche est aujourd'hui largement reconnu : lors du premier séminaire de restitution du Programme ANR-OGM les 14 et 15 décembre 2006 à Paris, Claire LAVIGNE, appuyée par la suite par de nombreux autres scientifiques, reconnaissait qu'il est impossible d'extrapoler sur de longues distances les résultats des modèles à la parcelle.

Le même séminaire a permis à Yves BRUNET de rendre compte de ses études de terrain sur la dispersion du pollen de maïs à longue distance. Ainsi, pendant la période de floraison, du pollen de maïs, aussi lourd soit-il, se déplace en altitude dans les deux premiers kilomètres de l'atmosphère d'une région productrice de maïs comme l'Aquitaine. La viabilité de ce pollen diminue bien sûr dans le temps, mais est fonction de l'hygrométrie et des températures qui peuvent être beaucoup plus élevées pendant la journée en altitude qu'au sol. Ainsi, selon les calculs d'Yves BRUNET, 2 000 grains de pollen de maïs fertiles tombent en moyenne sur chaque mètre carré de cette région. Une quinzaine de mini parcelles de maïs blanc installées expérimentalement à **plusieurs kilomètres** de toute culture de maïs ont été fécondées par ces « pollens voyageurs » à des taux variant entre 0,05 et 0,25 %, selon que le maïs blanc était castré ou non. En cas de culture massive de maïs GM, ce « fond pollinique » s'ajoute inévitablement aux autres facteurs de contamination entre deux parcelles voisines, mais sur de très longues distances qu'il faut calculer en kilomètres.

PLUS QUE JAMAIS, UN MORATOIRE SUR LES CULTURES DE MAÏS OGM AVANT LES SEMIS 2007 EST LEGITIME, INDISPENSABLE ET TOUT A FAIT RECEVABLE D'UN POINT DE VUE JURIDIQUE. »

Extraits de: *L'impossible coexistence dans le cadre des paysages agricoles français appelle un moratoire sur les cultures de maïs GM avant le printemps 2007*, de Guy Kastler. 27 décembre 2006

Les problèmes liés à l'introduction en force des semences, cultures et produits dérivés génétiquement modifiés soulèvent des questions majeures de droit et d'application du droit. Les enjeux sont si importants, qu'en ne se saisissant pas de ces questions, les juristes et les magistrats risquent de voir anéantis tous leurs efforts pour maintenir l'état de droit en France.

Aussi nous les pressons de se concerter au plus vite, de débattre avec les associations qui luttent contre cette dégradation, et de faire pression sur le gouvernement, ainsi que sur les institutions européennes, afin que le détournement du droit qui s'opère actuellement au profit des multinationales biotech ne deviennent pas la norme.

Rappel des faits:

Tout agriculteur dont les cultures sont contaminées par des OGM n'est plus propriétaire de ses semences et de ses cultures, en vertu des brevets déposés par la firme à qui appartiennent ces OGM. Etant donné qu'il n'existe AUCUN moyen pour un agriculteur de se protéger de cette contamination, les pollueurs acquièrent un droit de fait.

Les faucheurs volontaires d'OGM sont poursuivis en justice pour « atteinte au droit de propriété », même lorsque l'autorisation délivrée pour les OGM fauchés a été annulée par décision du Tribunal Administratif.

Questions:

Si le droit de propriété ouvre sur des abus tels qu'il devient impossible aux consommateurs de refuser les OGM et aux paysans de refuser de les cultiver, que reste t'il du sens du droit dans ce pays?

En appliquant à la lettre le droit de propriété tel qu'il a été élaboré à une époque où ne sévissaient pas encore des technologies capables de transcender les limites physiques de la propriété de cultures, les magistrats ne prennent-ils pas le risque de voir s'effondrer le fondement du droit lui-même?

Redéfinir l'application du droit de propriété en fonction de l'émergence des nouvelles technologies, telles que les biotechnologies ou les nanotechnologies n'est-il pas de la plus grande urgence?

Devant des élus et des institutions politiques qui abdiquent de toute responsabilité face à l'offensive des multinationales biotech pour faire entrer en force les semences, les cultures et les produits dérivés GM dans les champs et dans l'alimentation, et qui se défont sur des « experts » n'ayant aucune responsabilité politique, devant une justice qui condamne les faucheurs, que reste t'il aux citoyens pour se défendre?

Au nom de quel principe inscrit dans la Constitution,

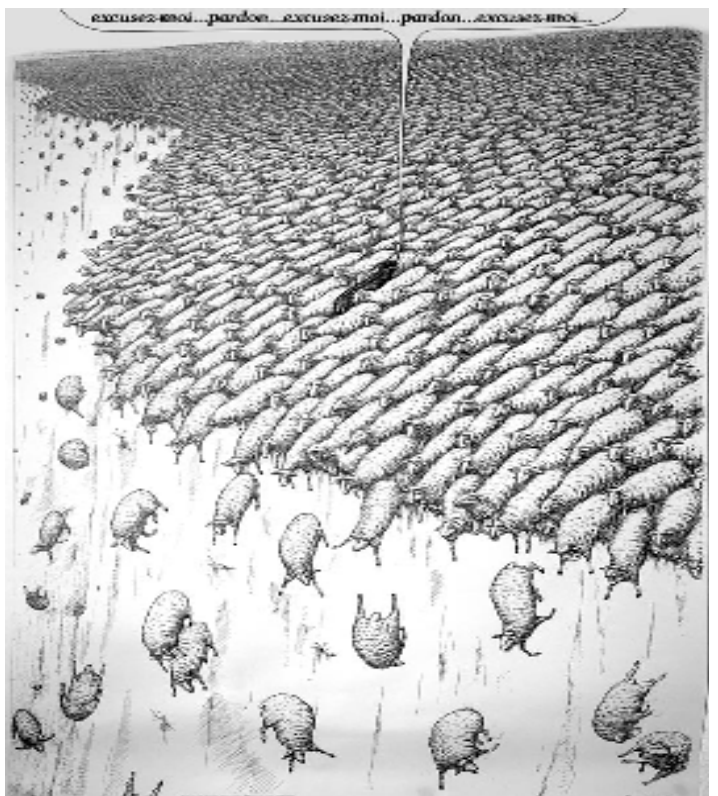
les hommes politiques et les firmes biotech pourraient-ils se prévaloir du DROIT de nous imposer les OGM?

En refusant le projet de Traité pour une Constitution Européenne qui entend placer le principe de « concurrence libre et non faussée » au dessus des principes inscrits dans les Constitutions des pays membres, les citoyens français et néerlandais ont signalé à une écrasante majorité, lors du 29 Mai 2005, qu'ils ne souhaitent pas voir s'instaurer un tel détournement du droit. En dépit de ce rejet, ce principe est en train de s'instaurer *de facto* et les magistrats deviennent tacitement le bras armé de son application. Est-ce le rôle des magistrats que de souscrire à l'application d'un principe ruinant le fondement de la justice, c'est à dire celui de veiller à l'égalité en droit pour tous?

La volonté actuelle de saper le pouvoir des juges et de conditionner leur activité aux besoins des politiques répressives, elles mêmes induites par les besoins du marché qui instaure un ordre injuste –et donc suscitant la rébellion, participe de cette volonté de la sphère économique et de la sphère politique d'instrumentaliser la justice. Cette situation ne représente t'elle pas la pire menace à la fois pour la justice et pour la démocratie?

Nous attendons des juristes et des magistrats qu'ils considèrent ces questions et s'emploient activement à y apporter des réponses concrètes.

Appel rédigé par S. Escaux, signé par: Terre Ferme, MCB (Mouvement de Culture Bio Dynamique), Démeter, et envoyé au Syndicat de la Magistrature fin décembre 2006.



L'ATryn contient une protéine anticoagulante présente dans le lait de chèvres transgéniques. Sa mise sur le marché a été décidée en août 2006.

« En juin 2006, l'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments (EMEA) s'est déclarée favorable à la commercialisation du premier médicament transgénique. Il s'agit de l'ATryn, qui contient une protéine humaine anticoagulante présente dans du lait de chèvres génétiquement modifiées. Le 2 août dernier, la Commission de Bruxelles a confirmé l'avis de l'EMEA. L'ATryn devrait être disponible sur le marché européen au début 2007.

L'ATryn est produit par GTC Biotherapeutics, une firme américaine basée dans le Massachusetts. (...) Il est seulement destiné à des patients souffrant d'un déficit héréditaire d'antithrombine, une protéine anticoagulante présente normalement dans le sang humain. Cette maladie ne touche qu'une personne sur cinq mille. L'utilisation du médicament sera limitée à des circonstances bien particulières: quand les patients subissent une intervention chirurgicale et ne peuvent plus prendre de molécules fluidifiantes, comme les héparines en raison des risques d'hémorragie.

Ce nouveau médicament n'a rien à voir avec une molécule chimique de synthèse. Il s'agit d'une copie de protéine humaine produite par une espèce animale. L'antithrombine contenu dans l'ATryn est présente dans du lait de chèvres transgéniques. La lignée d'animaux producteurs de ce « lait-médicament » a été obtenue en transférant le gène humain producteur de la protéine dans des embryons de chèvre. Ces derniers ont ensuite été implantés chez des femelles en gestation. Le taux de réussite de ce type d'opération très aléatoire est extrêmement faible, encore plus faible que celui du clonage. Si le transfert du gène est réussi on dit qu'il s'est recombiné. La nouvelle protéine est dite recombinante. »

Extraits de <http://www.lefigaro.fr/sciences/20061011>.

Selon ses promoteurs l'intérêt de toutes ces manipulations extrêmement coûteuses réside dans le fait que les quantités d'antithrombine recombinante sont beaucoup plus grandes dans le lait des chèvres transgéniques (2 à 3 grammes par litre) que dans le sang humain (quelques microgrammes par litre). La production annuelle d'une seule chèvre équivaldrait à 90 000 prélèvements sanguins. »

L'argument pour développer un tel médicament est donc essentiellement celui de la rentabilité pour la firme pharmaceutique qui, après avoir investi des sommes énormes dans la mise au point de son cheptel transgénique (les chèvres GM dont seront issues toutes les autres), verra son retour sur investissement décuplé au centuple par toutes les économies qu'elle va réaliser en ne recourant plus aux prélèvements sanguins destinés à la fabrication d'antithrombine.

Pourtant, en février 2006, **l'agence européenne avait une première fois refusé l'autorisation de commercialisation de l'ATryn, estimant qu'il n'avait pas été essayé auprès d'un assez grand nombre de patients.** De plus, **les protéines recombinantes sont encore au stade de la recherche.** La protéine recombinante n'a pas la même configuration que la protéine naturelle. Les risques de réactions imprévisibles du système immunitaire des patients sont d'autant impossibles à évaluer que l'on n'a **absolument aucune idée de la façon dont cette protéine recombinante va interagir avec l'ensemble des composantes de l'organisme humain. Et la transmission d'un agent**

infectieux tel le prion des bovins n'est pas à exclure!

Argument « scientifique » imparable: "Il ne faut que 18 mois pour obtenir un animal en lactation et en une seule année une chèvre produit l'équivalent de 90.000 prélèvements sanguins", a déclaré à la BBC le directeur de GTC, Geoffrey Cox.

Substance naturelle physiologique, l'anti-thrombine est déterminante dans la capacité du corps humain à éliminer les caillots de sang. Environ une personne sur 5.000 naît sans la capacité de produire de l'AT. Pourquoi? Ne serait-il pas plus important de rechercher les causes de ce déficit?

Pour fabriquer l'Atryn, le gène humain responsable de l'AT dans les organismes sains est greffé sur l'ADN de chèvres. Cette manipulation provoque la production d'AT humaine chez la chèvre, le gène étant « régulé » de façon à ce que l'AT ne s'exprime que dans le lait de chèvre. Alors que ce médicament est issu d'une technologie récente et non maîtrisée, **« GTC n'a effectué des essais que sur 14 patients.** Cinq souffraient d'un déficit en AT suite à une intervention chirurgicale et ont été intégrés aux essais au titre d'un "programme d'utilisation empathique" dans le cadre duquel le médicament est mis à disposition de patients spécifiques désignés par leur médecin, les neuf autres étant déficitaires en AT depuis leur naissance. Selon l'EMEA, **"seuls 5 cas chirurgicaux ont été pris en compte,** ce qui est trop insuffisant pour le CHMP. Les résultats chez les patients traités dans le cadre du programme d'utilisation empathique et dès la naissance n'ont pu être exploités pour soutenir l'utilisation proposée chez des patients soumis à la chirurgie". »

« L'EMEA a également déclaré que, même si les personnes prenant de l'Atryn dans le cadre d'essais cliniques ne doivent craindre aucun effet négatif, **"il est possible que des patients développent des anticorps (protéines en réponse à l'Atryn)". Pour le CHMP, la société n'a pas suffisamment étudié le développement des anticorps.** ". »

Extraits de http://www.futura-sciences.com/news-europe-bloque-utilisation-medicament-transgenique_8371.php

Que s'est-il passé pour que les réticences majeures de l'EMEA à fournir cette approbation se transforment en autorisation de mise sur le marché, à peine 6 mois plus tard?

*L'antithrombine peut être fabriquée à partir de sang humain et donc de protéines réellement humaines, sans risques. Mais à cette solution il est maintenant opposée la solution transgénique beaucoup moins coûteuse pour les fabricants: pourquoi présenter ces « avancées » comme des avancées médicales quand il s'agit seulement de gros sous? Pourquoi faire prendre des risques en introduisant des protéines animales « recombinées » dans l'organisme des patients pour le seul bénéfice des fabricants? **Les patients qui en ont besoin auront-ils encore le choix dans quelques années de disposer d'antithrombine issue de sang humain?***

Cette décision de l'EMEA, longtemps attendue par les firmes pharmaceutiques, ouvre grande la porte à l'autorisation de toutes sortes de médicaments fabriqués à partir d'animaux et plantes GM: protéines recombinantes dans le lait, anticorps polyclonaux dans les œufs, enzymes de digestion dans le maïs. Les bénéfices attendus de cette production dite biopharmaceutique sont estimés à plus de 10 milliards d'euros d'ici 2012, selon la firme de recherche de marché Kalorama.

DIAPASON MISE SUR LE NON-OGM

Le gérant de fonds Diapason, spécialisé dans les matières premières lance un **nouvel indice basé sur les cultures non-OGM**. Parce que la réalité du marché mondial est transgénique (la surface plantée en OGM augmente de 10% par an sur la planète et près des deux tiers du soja ainsi que le quart du coton commercialisés sont déjà issus de ces variétés controversées), ces gérants atypiques parient sur la prime à la rareté que les cultures conventionnelles pourraient dégager dans les années qui viennent. Une hypothèse qui repose sur une lecture très fine de l'actualité internationale des OGM.

En Suisse, où Diapason est domicilié, un moratoire a été officiellement imposé il y a un an sur les aliments contenant des OGM. En Inde, une agence gouvernementale a récemment résilié un contrat de licence pour une semence de maïs Bt jugée peu efficace. Aux Etats-Unis, les cours du riz long ont plongé cet été après l'embargo sur les importations décidé par l'Union européenne et le Japon suite à la découverte de lots contaminés. (..)

Les réactions recueillies sur le marché physique des céréales corroborent l'analyse de Diapason : sans le débouché espagnol, il n'y aurait guère d'offre pour les 50 000 tonnes de maïs OGM récoltées cette année en France, fait remarquer un courtier, car la filière animale bardée de ses labels rejette les graines OGM qui effraient le consommateur.

http://www.rfi.fr/actufr/articles/083/article_47823.asp

EBRO PULEVA, la plus grande compagnie mondiale de riz, cesse les importations de riz américain

29 septembre 2006, Paris- Ebro Puleva, la plus grande compagnie mondiale de transformation du riz, qui contrôle 30 % du marché dans l'Union européenne et possède notamment la marque Panzani, a confirmé à Greenpeace qu'elle a cessé d'importer du riz américain en Europe, à cause du **risque de contamination par du riz OGM**. (..) Cette entreprise indique également qu'elle n'achètera pas de riz américain tant que la situation ne sera pas sous contrôle. Elle compte s'approvisionner dans d'autres pays, à l'exception de la Chine, qui continue à avoir des problèmes de contamination génétique de son riz. En imposant une interdiction complète des importations de riz américain, Ebro Puleva reconnaît à quel point la contamination génétique révélée cet été est sérieuse et peut coûter cher », déclare Arnaud Apoteker, de Greenpeace France. Aux Etats-Unis, au moins trois actions collectives en justice ont été entreprises par des riziculteurs contre la société Bayer CropScience, en raison de pertes de revenus estimées à plusieurs millions de dollars. Ebro Puleva a indiqué envisager de poursuivre Bayer en justice.

(..) La chaîne allemande de supermarchés Edeka a déjà annoncé qu'elle stoppait la vente de riz long grain américain. D'autres détaillants, meuniers et transformateurs européens font de même. Et l'industrie mondiale du riz subit les conséquences de ces contaminations: coûts des tests et des rappels de produits, dégradation de l'image des marques de riz, restrictions d'importations, résiliations de contrats...

« Les gouvernements ne peuvent confier l'application de la loi aux seuls industriels. Ils doivent maintenant se montrer aussi fermes, conclut Arnaud Apoteker. Nous réclavons que l'UE mette en oeuvre sa législation de façon beaucoup plus stricte et s'assure que les Etats-membres y adhèrent, en particulier ceux qui ont refusé jusqu'à maintenant de s'y conformer et continuent à permettre la vente de riz potentiellement contaminé par des OGM interdits. »

La compagnie Ebro Puleva, présente dans 40 pays, est le principal fournisseur de riz pour les plus grandes compagnies agroalimentaires européennes. Elle possède Riviana Foods, Inc, la première entreprise sur le marché du riz américain, avec des réseaux de distribution majeurs aux Etats-Unis et en Amérique Centrale ; le secteur riz de Kraft Foods en Allemagne, Autriche et Danemark ; ou encore Panzani, une des plus importantes compagnies alimentaires en France. www.greenpeace.fr

UN DESASTRE ECONOMIQUE

Les journaux américains du mois d'octobre 2006 n'ont cessé de déplorer la catastrophe: « Les agriculteurs, les importateurs et les firmes biotech commencent à sentir la douleur. » (The Wall Street Journal); « Mauvaise nouvelle pour l'Arkansas » (The Economist) ; « Une catastrophe pour les riziculteurs du Missouri » (St Louis Attorney Don Downing) ; « Les prix que pouvaient espérer les agriculteurs pour leur riz ont chuté de plus de 1\$ pour 100 livres après la découverte du riz GM en Août dernier. » (The South East Missourian) ; « Les agriculteurs du Missouri et de l'Arkansas que je représente craignent vraiment que la baisse de 15% du prix du riz soit permanente. » (St Louis Attorney Don Downing).

GM Watch commente ainsi ces déclarations: « L'impact économique douloureux de la crise du riz GM illegal, -décrit comme une "catastrophe" par les agriculteurs- est seulement la partie émergée de l'iceberg des dommages économiques infligés par l'industrie biotech. Grâce aux OGM, les agriculteurs américains ont déjà enduré la perte de leur marché d'exportation de maïs d'une valeur de centaines de millions de dollars par an. Les exportations de soja vers l'UE, historiquement le marché le plus lucratif outre Atlantique, ont maintenant chuté à un niveau presque insignifiant économiquement <http://www.gmwatch.org/archive2.asp?arcid=6994>

Le Wall Street Journal rapporte que le dernier scandale de contamination en date ne vient pas seulement frapper les agriculteurs de plein fouet. Il procure aussi un mal de tête insupportable aux importateurs et l'industrie alimentaire: « Les firmes luttent âprement pour trouver des fournisseurs fiables et éviter des poursuites légales en testant leurs lignes de produits. » En plus de cela, « les importateurs alimentaires vont certainement faire face à des défis légaux très coûteux » Nous en sommes au point où toute la nourriture en provenance des USA va être regardée comme potentiellement dangereuse. Et la Chine semble être en danger d'acquiescer la même mauvaise réputation. »

<http://www.gmwatch.org>

Bayer rend les agriculteurs responsables de la contamination et de leurs propres pertes économiques !

La firme Bayer Crop Science qui a créé et testé en plein le riz GM LL601, nie aujourd'hui toute responsabilité dans la contamination du riz conventionnel découverte dans 24 Pays. Selon le Washington Post du 22 novembre 2006, <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2006/11/21/AR2006112101265.html>

Suite aux plaintes déposées par des centaines de riziculteurs de l'Arkansas et du Missouri (USA), entre autres affirmations de Bayer CropScience de Research Triangle Park, N.C., seuls les riziculteurs et la "main de Dieu" sont à blâmer pour cette dissémination par inadvertance de la variété non autorisée.

« Les 30 pages de réponse offrent les premiers éléments permettant d'entrevoir comment la firme compte se défendre face aux 15 plaintes déposées par les riziculteurs, lesquels affirment qu'ils vont devoir endosser des millions de dollars de perte due à la contamination.

Les avocats des agriculteurs disent qu'ils s'attendaient à ce que la firme nie sa responsabilité, mais qu'ils ont été indignés de constater la tentative de la firme de rejeter la faute sur les agriculteurs. Ils rappellent que les agriculteurs n'avaient aucune raison de suspecter que les semences qu'ils ont utilisées ces dernières années étaient contaminées par la variété non-autorisée. » (..)

« Déniant toute culpabilité, la réponse de Bayer blâme tantôt « des circonstances inévitables qui n'auraient pas pu être empêchées par qui-conque », la « main de Dieu », tantôt « la négligence des agriculteurs et/ou leur faute.

Interrogé sur la manière dont les agriculteurs ont été fautifs, le porte parole de Bayer, Greg Coffey, a répondu que la firme ne fait pas de commentaires sur un litige en cours. » (..) Source: GMWatch

2007 SANS OGM

Adresses utiles

Les collectifs locaux : Pour les trouver, tapez les mots-clé sur Internet.

Collectif des P.O :
collectifantiogm66@voilà.fr
Tel : 04 68 92 02 63

Nature et Progrès
Fédération Internationale de l' Agri
culture Biologique
63 Bd Gambetta, 30700 Uzès
np@natureetprogres.org
Tel : 04 66 03 23 40

Monde Solidaire
Site : www.mondesolidaire.org

Mouvement pour le Droit et le Res-
pect des Générations Futures
(MDRGF)
Site: www.mdrgf.org

DEFAITE MAJEURE POUR L'INDUSTRIE BIOTECH!

Bruxelles, 18 Décembre 2006- Le rejet, par les Ministres de l'Environnement des pays membres de l'UE, de la proposition visant à contraindre l'Autriche à lever ses interdictions sur des variétés de maïs GM, est une bonne nouvelle. La proposition avait été déposée par la Commission Européenne en réponse à une décision de l'OMC stipulant que les interdictions enfreignaient les lois commerciales.

Helen Holder, des Amis de la Terre Europe, a fait remarquer : « Le vote d'aujourd'hui est un rejet total des décisions de l'OMC sur l'alimentation GM. C'est une défaite majeure pour l'industrie biotech et ses amis dans la Commission Européenne. Chaque pays doit avoir le droit démocratique de protéger ses citoyens et l'environnement. Ni la Commission Européenne, ni l'OMC ne devrait être autorisé à forcer les européens à manger des aliments GM. Les tactiques de l'industrie biotech ont échoué. Il est temps maintenant que la Commission Européenne fasse passer les intérêts des européens avant ceux de l'industrie biotech. »

Tous les pays ont rejeté la proposition, à l'exception de la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la République tchèque et la Suède.

Halte à l'utilisation des fonds publics par le lobby OGM!

Lundi 25 Décembre 2006: Le Conseil Régional d'Auvergne s'apprête à voter une subvention au programme « Semences de demain » du pôle de compétitivité Céréales Vallée d'un montant de 700 000 euros, répartie sur les trois prochaines années. Ce projet « Semences de demain » a pour but de développer de nouvelles variétés de céréales. Les membres fondateurs et partenaires de ce pôle sont : LIMAGRAIN, BIOGEMMA, ULICE, JACQUET SA, UCGAI, LIMACLUB, DOMAGRI, BARBIER, MERISTEM THERAPEUTICS, WESTHOVE SA, BASF, NUTRIXO, L'INRA, etc...Qu'est devenu l'engagement électoral du Conseil Régional de faire de l' Auvergne la 1ère région Bio de France?

Manifestation devant le Conseil Régional à
Clermont Fd le 9 Janvier à 8h30

OGM: Moratoire ou Contaminations..



Que vont voter nos députés ?

Nos députés vont avoir à se prononcer sur les OGM. Leur vote devrait refléter l'opposition de 86% des français aux cultures et essais OGM de plein champ... à suivre.